

Annexe au Courrier Privilège de janvier 2021 Activité partielle - Activation du paramétrage

Cette fiche technique vous permet d'activer le paramétrage de l'activité partielle si vous n'aviez pas déjà utilisé le dispositif en mars ou en avril.

Le paragraphe 1 concerne tous les employeurs.

Le paragraphe 2 concerne tous les employeurs si certains salariés ont un taux horaire supérieur à 4,5 SMIC (soit 6995,78€ pour un permanent à temps plein ou 46,13 € / heure ou 322,88 € / cachet).

Le paragraphe 3 n'est à suivre que par ceux ayant des salariés fiscalement étrangers placés en activité partielle. Le paragraphe 4 n'est à suivre que pour ceux dont l'établissement est situé en Alsace-Moselle.

1. Paramétrage standard

1.1. Retenues

Mom ret	Rec enue commençant par	herche de retenues		 Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues Cliquer sur la loupe
Type ret Taux sal Science Code DU Particular	enue est arial est égal à at profession applicable à la date du CS commençant par ité (aucune)	(Indifférent) Taux emp En fonctio OEQ Chercher dans sélection	Image: option of the set of	 Effectuer la recherche Code DUCS commençant par 060D Valider par OK
Début Fin (inactivée) (inactivée) (inactivée) (inactivée)	Type Base Urssaf CSG rev. ret Urssaf CSG rev. ret Urssaf CSG rev. ret	Sélection To Too Tx sal. Tx pat. C mplact 3,800 00 mplact 2,400 00 mplact 0,500 00	an de retenues us les types retenue	 Une liste de 3 retenues inactives apparaît à l'écran. Sélectionner les 3 retenues Cliquer sur l'icône de mise à jour ¹
Retenues sélections	Mise in d'application activation tat.professionnelle catégorie salariale ype de contrat catégorie analytique	à jour des retenues Retenue active Cadre Cas Général Intermittent Cas Général	 S'applique S'applique S'applique S'applique S'applique S'applique Mnnuler 	 Cocher Activation et choisir Retenue active Vérifier en bas que 3 retenues sont bien sélectionnées Valider avec OK puis valider l'alerte de confirmation

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.





Recherche de retenues Nom retenue commençant par Type retenue est (Indifférent) o Taux salarial est égal à Taux employeur est égal à S Cat. profession o o Retenue applicable à la date du En fonction de (Indifférent) o Retenue applicable à la date du En fonction de (Indifférent) o Particularité (aucune) o Chercher dans sélection Annuler OK	 Cliquer de nouveau sur la loupe Effectuer la recherche Code DUCS commençant par 616 Valider par OK
Sélection de retenues Image: Selection de retenues Image	 Une liste de 2 retenues inactives apparaît à l'écran. Sélectionner les 2 retenues Cliquer sur l'icône de mise à jour 📥
Fin d'application Image: Activation Retenue active Cat. professionnelle Catégorie salariale Cas Général S'applique Type de contrat Intermittent S'applique Catégorie analytique Catégorie analytique	 Cocher Activation et choisir Retenue active Vérifier en bas que 2 retenues sont bien sélectionnées Valider avec OK puis valider l'alerte de confirmation
Retenues sélectionnées 2 Annuler OK	

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité. Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.





1.2. Rubriques de paie

		Recherche	de rubriques		
% -	Code rubrique	commençant par	АР		
	Libellé rubrique	commençant par			
	Imputation dans ba	se salaire	(indifférent)		0
	Spécificité DADS-U DSN		(aucune)		
	Particularité (aucune)				
		Ch	ercher dans sélection	Annuler	ОК

- Menu Paramètres > Rubriques de paie > Rubriques
- Cliquer sur la loupe
- Effectuer la recherche Code rubrique commençant par AP
- Valider par OK

Une liste de 16 rubriques inactives apparaît à l'écran.

Sélection de rubriques								
+ 5 ≛ 음 ♡ ≡ ♀ ∞ ノ =								
Code	Rubrique	Soumis	Plafond	Heures	Jours	Base salaire utilisée		
AP_RMG	Rémunération minimale garantie - Act. Partielle							
■ AP100%	Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle							
AP35Ab	Absence(s) heure(s) en activité partielle	х		-1,00	-0,14	Base congés maintien		
AP35I-	Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG)					Base congés maintien		
AP35In	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle					Base congés maintien		
AP39Ab	Absence(s) heure(s) en activité partielle	x		-1,00	-0,14	Base heures sup. structurel		
AP39H-	Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F	х		-1,00		Base heures sup. structurel		
AP39In	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle					Base heures sup. structurel		
APC2Sa	Cachet 2ème représentation en activité partielle	х		7,00				
APCaAb	Absence cachet en activité partielle	x		-7,00		salaire de base		
APCaln	Indemnisation cachet en activité partielle					salaire de base		
APCaSa	Cachet en activité partielle	x		7,00	1,00			
APFoAb	Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour	х			-1,00	Base congés maintien		
APFoln	Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle					Base congés maintien		
APHeAb	Absence heures int.en activité partielle	х		-1,00		salaire de base		
APHeln	Indemnisation heure int. en activité partielle					salaire de base		

Cliquer sur l'entête de colonne Code pour les trier comme sur la photo ci-dessus.

Seules certaines des rubriques vous seront utiles :

- \rightarrow la rubrique AP_RMG concerne tous les employeurs
- → la rubrique AP100% concerne les employeurs qui pratiquent un maintien complémentaire (de 84 à 100% du net)
- \rightarrow les rubriques AP35.. concernent les paies classiques de salariés permanents
- \rightarrow les rubriques AP39.. concernent les paies de salariés permanents à 169h
- \rightarrow les rubriques APC... concernent les paies d'artistes intermittents en cachets
- \rightarrow les rubriques APFo.. concernent les paies de salariés en contrat de forfait jours
- \rightarrow les rubriques APHe.. concernent les paies d'intermittents en heures

Pour les rubriques dont vous avez besoin, vérifier le cas échéant dans la colonne *Base salaire utilisée*, qu'une base de salaire est bien indiquée comme sur la photo d'écran ci-dessus

Si son libellé est légèrement différent il n'y a pas de soucis. Si la colonne est vide, nous vous conseillons de contacter le service Maintenance.

Modification rubrique Rémunération minimale garantie - Act. Partielle Particularités Rubrique inactivée	Ouvrir la première des rubriques dont vous avez besoin
Libellé rubrique Rémunération minimale garantie - Act. Partielle Code rubrique AP_RMG Commentaire Rubrique d'ajustement pour garantir une "Rémunération minimale garantie" avec calcul à l'envers à partir du net Image: Reference of the second se	Cliquer sur les lunettes pour passer en modification
Rubrique soumise à cotisations Plafond (aucure)	• Décocher Rubrique inactivée et valider avec OK
A contract of the set of the	 Reproduire la manipulation pour toutes les rubriques dont vous avez besoin

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.



2. Rubriques spécifiques aux salaires supérieurs à 4,5 SMIC

Pour les entreprises dont certains salariés ont une rémunération à 4,5 SMIC (46,13€ / heure en 2021 ou 322,88€ par cachet) nous allons créer des rubriques supplémentaires par duplication des rubriques activées.

Les rubriques à dupliquer sont celles de maintien au delà de l'indemnité légale (AP100%) et celle d'indemnisation (AP35In, APCaIn, APHeIn, etc...)



Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.





	 Sélectionner ensuite la première rubrique d'indemnisation (ici AP35In)
Ajouter par duplication	Cliquer sur l'icône <i>Dupliquer</i> 🔛
AP RMG Rémunération minimale garantie - Act Partielle	Choisir Aiouter par duplication
AP100% Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle	
AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x -1,00 -	-0,14
AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG)	
AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle	014
	0,14
	Le ferâtre Aieut de publique per duplication encordt
Ajout de rubrique par duplication	La fenetre Ajout de rubrique par duplication apparait.
Particularités	Modifier le Code rubrique en "AP35I+"
Libellé rubrique Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle Code rubrique AP35 +	(ou selon la rubrique, APHeI+, APCAI+, etc)
Rubrique soumise à cotisations	Dans la partie Montant
Plafond (aucun) C Heures 0 Jours 0	Dans la partie Montant choisir Valeur par défaut dans le monu déroulant
Données de la rubrique proratisées selon % temps partiel (plafond, heures, jours & droits RTT)	ropsoignor 32.20 on Montant (soit 700/ do 4.5 SMIC)
(aucun) (aucun) (aucu	
(aucune quantité par défaut ou calculée) Base indemnité CP Base précarité	Valider avec OK
Base heures supp.	
Base déraiement	
Base Avantage en nature Base Avantage en nature Base nore titre restaurant Base Nore titre restaurant	
Montant 🗵 32,29 Base Ancienneté Base Abondement PEE	
NB : cette valeur par défaut sera proposée lors de la saisie de cette rubrique mais restera modifiable ensuite Base heures sup. structurelles	
→ AP35In Valeur par défaut 32,29 → APHeln Valeur par défaut 32,29 → APCaln Valeur par défaut 226,01 Et le cas échéant : → AP39In Valeur par défaut 32,29 → APFoln Valeur par défaut 226,01	

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.





3. Salariés fiscalement étrangers

<u>Ce paragraphe n'est à suivre que par les utilisateurs ayant des salariés fiscalement étrangers placés en activité partielle.</u>

Pour les salariés fiscalement étrangers, une cotisation maladie supplémentaire est due sur l'indemnité d'activité partielle. Son taux est fixé à 2,80% (à ce jour aucun taux réduit spécifique aux artistes n'a été annoncé).

Cette fiche décrit un paramétrage possible. Pour le mettre en oeuvre il convient au préalable de s'assurer que la société n'est pas concernée par le forfait social à 16% sur la période d'activité partielle (aucune retenue n'est active avec le code DUCS 480D). Dans le cas contraire on pourra par exemple opter pour la création de retenues sur montant fixe.

3.1. Création du Code DUCS

Consulta	ation code DUCS 454D	
Code DUCS	454D	
Libellé de la cotisation	RR CHOM.NON RES	
Type retenue	Urssaf	٢
Spécificité	(spécificité autre)	\$
42/71 👓 An	nuler <>	ОК

- Menu Paramètres
 Paramétrage de la paie > Codes DUCS
- Ajouter le code 454D tel que sur la photo ci-contre

3.2. Création de la retenue

Recherche de retenues Nom retenue commençant par Type retenue est (indifférent) Image: Commençant par Taux salarial est égal à Taux employeur est égal à Signature Cat. profession Image: Commençant par En fonction de (indifférent) Image: Commençant par 286D Particularité (aucune) Image: Commençant par 286D Image: Commençant par OK	 Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues Cliquer sur la loupe Effectuer la recherche Code DUCS commençant par 286D Valider par OK Si aucune retenue n'apparaît, refaire la recherche sur le code 206D.
Sélection de retenues Sélection de retenues Tous les types retenue Cous les types retenue Selection de retenues Tous les types retenue Selection de retenues Selection de retenues Tous les types retenue Selection de retenues Selection de retenues Tous les types retenue Selection de retenues Selection de	Sélectionner la retenue en cours d'application

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.





Nom retenue	Cotisation s/	AP non résident			Retenue inactivé	
Type retenue	Urssaf	K	Cas général/	AT/Accre	Cas général	
Faux salarial	2,800 %	Taux employeur				
Début d'application	17/03/20	Fin d'application	30/06/20 en f	onction de	Date de fin	
Base	Base partic	ulière	🗘 🕨 Forfait s	ocial taux 16%		
Fraction de la base	(totalité de	la base) 🗘				
Code DUCS	454D RR	CHOM.NON RES	Spécific	ité Ass.	maladie (hors Compléme	
Cat. professi	onnelle	> Catégorie salariale	ᅌ Statut salarié	•	Statut professionnel	
> Cadre		> Cas Général	> - 65 ans		> Intermittent	
> Non Cadre		A1	> + 65 ans		> Permanent CDI	
> Artiste		Apprenti -11	 Neu astroité 		> Permanent CDD	
> Artiste Cadre		Ct Pro > 45ans	> Non retraite			
> Journaliste		CUI-CAE	> Retraite		Catégorie analytique	
Pigiste		CUI-CIE	Fiscal. français		> Cas Général	
\sim		Dirigeant	> Fiscal. étrange	r		
		Stagiaire				

3.3. Ajustement des rubriques de paie

Code rubrique commençant par P Libellé rubrique commençant par Imputation dans base salaire (i Spécificité DADS-U DSN (a)	
Libellé rubrique commençant par Imputation dans base salaire (i) Spécificité DADS-U DSN (a)	
Imputation dans base salaire (i Spécificité DADS-U DSN (a	
Spécificité DADS-U DSN (a	ndifférent)
	ucune)
Particularité (aucune)	○

• • •	Sélection de r	ubrique	S		
+ 5	│ ≛ ♣ ♡ ≡ ♀│∞ 」	/ 🖴)		
Code	Rubrique	Soumis	Plafond	Heures	Jours
AP100+	Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle	х			
APHeAb	Absence heures int.en activité partielle	x		-1,00	
APCaAb	Absence cachet en activité partielle	х		-7,00	
APC2Sa	Cachet 2ème représentation en activité partielle	х		7,00	
APCaSa	Cachet en activité partielle	х		7,00	1,00
■ AP39H-	Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F	х		-1,00	
APFoAb	Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour	x			-1,00
AP39Ab	Absence(s) heure(s) en activité partielle	x		-1,00	-0,14
AP35Ab	Absence(s) heure(s) en activité partielle	х		-1,00	-0,14
APHel+	Indemnisation heure int. en activité partielle				
APCal+	Indemnisation cachet en activité partielle				
AP35I+	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle				
APHeln	Indemnisation heure int. en activité partielle				
APCaln	Indemnisation cachet en activité partielle				
APFoln	Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle				
AP35In	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle				
AP39In	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle				
AP35I-	Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG)				
AP_RMG	Rémunération minimale garantie - Act. Partielle				
AP100%	Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle				

- Cliquer sur l'icône *Dupliquer* ct choisir "Duplication de retenue"
- Valider les deux message d'alerte
- Modifier la nouvelle retenue comme indiqué
 - Nom retenue : Cotisation s/ AP non résident
 Taux salarial : 2,80
 - Début et fin d'application : restreindre à la période prévue d'activité partielle
 - Base : Base particulière > Forfait social taux 16%
 - Code DUCS : 454D
 - Cat. professionnelle : cocher toutes les catégories
 - Statut professionnel : cocher les 3 types contrat

- Menu Paramètres > Rubriques de paie > Rubriques
- Cliquer sur la loupe
- Effectuer la recherche Code rubrique commençant par AP
- Valider par OK

Une liste de rubriques apparaît à l'écran.

Cliquer sur l'entête de colonne *Soumis* pour les trier comme sur la photo ci-contre

Les rubriques non soumises sont celles dont nous allons ajuster le paramétrage.

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.





\bigcirc	O N	Modification r	ubrique Indemr	nisation(s) heure(s)	en activité partielle		
	¥- Par	ticularités			🗌 Rubriq	ue inactivée	
Libellé	rubrique	mnisation(s) heu	e(s) en activité pa	rtielle	Code rubrique	AP35In	
Comm	entaire NB :	ne pas utiliser po	ur les "169h" (AP3	39In) ni pour les "forfaits	s jours" (APFoln)		
articularités	 Imposable Soumis CSG/CRD Soumis à base 	DS Base Forfait soci	CSG/CRDS r	evenus remplacement	estion pilotée)		
Image: Security a base Congés Spectacles Image: Spectacles Image: Spectacles Image: Spectacles Imag							
	Type rubrique	(aucun)		٥			
1	Comptabilité	Compte 44	3000	Libellé écriture	Indemn heures activité partielle		
		 Détailler pa Option ciné 	r salarié ma				
	Attestation Assedic	intermittent	Spécificité	(aucune)			
	Attestation Assedic	permanent	Spécificité	(aucune)	\$		
	DSN Spécificité	Activité p	artielle		0		
11/15				」	Annuler <>	ОК	

- Ouvrir la première des retenues non soumises
- Sur l'onglet Particularités, cocher Soumis à base puis choisir Forfait social taux 16%
- Décocher Rubrique inactivée
- Valider avec OK
- Reproduire la manipulation pour toutes les rubriques non soumises potentiellement utilisées : APFOIn / AP35In / AP39In / APHeIn / APCaIn APFOI+ / AP35I+ / AP39I+ / APHeI+ / APCaI+ AP_RMG / AP100%

3.4. Saisie de la paie

La saisie de la paie est alors identique à celle des autres salariés.

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.





4. Entreprises situées en Alsace-Moselle

Ce paragraphe n'est à suivre que par les utilisateurs dont l'établissement est situé en Alsace-Moselle.

Pour les salariés relevant du régime local d'Alsace-Moselle, la cotisation maladie supplémentaire est due sur l'indemnité d'activité partielle.

Cette fiche décrit un paramétrage possible. Pour le mettre en oeuvre il convient au préalable de s'assurer que la société n'est pas concernée par le forfait social à 16% sur la période d'activité partielle (aucune retenue n'est active avec le code DUCS 480D).

4.1. Création du Code DUCS

Ajour	t code DUCS 079D	Menu Paramètres Paramétrage de la paie > Codes DUCS
Code DUCS	079D	 Ajouter le code 079D tel que sur la photo ci-contre
Libellé de la cotisation	RR CHOM.AL MOS	
Type retenue	Urssaf	
Spécificité	Alsace-Moselle	
		-
1 An	nuler <> OK	
4.2. Création	• • •	
	de la retenue	
	de la retenue	
	de la retenue Recherche de retenues	Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues
Nom retenue commençant j	Recherche de retenues	 Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues Cliquer sur la loupe
Nom retenue commençant p Type retenue Taux salarial est égi	Recherche de retenues par est (Indifférent) ià Taux employeur est égal à	 Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues Cliquer sur la loupe Effectuer la recherche
Nom retenue commençant p Type retenue Taux salarial est égi Cat. profession	Ce la retenues Recherche de retenues Dar est (Indifférent) al à Taux employeur est égal à	 Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues Cliquer sur la loupe ? Effectuer la recherche Code DUCS commençant par 060D
Nom retenue commençant (Type retenue Taux salarial est égi S Cat, profession Retenue applicable à la date du Code DUCS commencant	Recherche de retenues par est (indifférent) alà Taux employeur est égalà	 Menu Paramètres > Paramétrage de la paie > Retenues Cliquer sur la loupe ? Effectuer la recherche Code DUCS commençant par 060D Valider par QK

Annule

060D CSG déd. Activité Partielle

060D CRDS non déd. Activité Partielle

Sélection de retenues

060D

2.400

Tx sal. Tx pat. Code

Tous les types retenue

Les 3 retenues de CSG / CRDS sur activité partielle apparaissent.

 Sélectionner la retenue "CSG déd/ Activité Partielle" au taux de 3,800%

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

С Т

Nom retenue

CSG non déd. Activité Par

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.

Туре

Urssa

Urssaf

Urssaf

Base

CSG rev. remplact

CSG rev. remplact 3,800

CSG rev. remplact 0,500

.

Fin

Début

01/01/20 ->

01/01/20 ->

01/01/20 ->





om retenue	Ass. maladie Al	sace Moselle s/AP		🗌 Retenue inactivée
pe retenue	Urssaf	\$	Cas général/AT/Accre	Cas général
ux salarial	1,500 %	Taux employeur		
but d'application	17/03/20	Fin d'application	30/04/20 en fonction de	Date de fin 🗘
se	Base particuli	ère 🕻	Forfait social taux 16%	
action de la base	(totalité de la l	oase) ᅌ		
de DUCS	079D RR CH	OM.AL MOS	Spécificité (auc	une)
Cat. professi	onnelle >	Catégorie salariale	Statut salarié	Statut professionnel
> Cadre	>	Cas Général	> - 65 ans	> Intermittent
> Non Cadre	>	A1	> + 65 ans	> Permanent CDI
> Artiste		Apprenti -11	> Non retraité	> Permanent CDD
> Artiste Cadre	>	Ct Pro > 45ans	> Retraité	
> Journaliste	>	CUI-CAE		Catégorie analytique
> Pigiste	>	CUI-CIE	> Fiscal. français	> Cas Général
	>	Dirigeant	Fiscal. étranger	
		Stagiaire		
•	Modi	fication retenue Ass. m	Annuler < aladie Alsace Moselle s/AP	→ OK
• •	Modi Particularités Ass. maladie Alia	fication retenue Ass. m	Annuler <-	OK
mretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als	fication retenue Ass. m	Annuler <	-> OK
e mrretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP	Annuler <-	OK Retenue inactivée
mretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als base de cotisatic spécifique	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP n Pourcentage de la base	Annuler <- aladie Alsace Moselle s/AP	→ OK Retenue inactivée r les salaires, ZFU)
mretenue	Modi	fication retenue Ass. m acce Moselle s/AP m Pourcentage de la base payés Taux	Annuler < aladie Alsace Moselle s/AP	CK
mretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als base de cotisatio spécifique caisse de congés salaire net impos	fication retenue Ass. m lace Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux	Annuler <- aladie Alsace Moselle s/AP 0 100 % (ex: taxe su 11,5% © (ex: Fnal, versement	→ OK Retenue inactivée r les salaires, ZFU) nt transport)
m retenue Incidence sur la Majoration si Incidence sur le	Modi Particularités Ass. maladie Als base de cotisatio spécifique caisse de congés salaire net impos	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux able	Annuler Annul	OK Retenue inactivée r/es salaires, ZFU) ttransport)
mretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als base de cotisatio spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non d riscalement non d	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux table (ec: (frais de sante)	Annule Annule C Annule C Annule C Annule C C C C C C C C C C C C C	OK OK Retenue inactivée r les salaires, ZFU) nt transport)
m retenue Incidence sur la Proratisation Majoration si Incidence sur le Part salariale Part employe	Modi Particularités Ass. maladie Ale base de cotisatio spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non du ur imposable	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux able éductible (ex.: frais de santé)	Annuler <- aladie Alsace Moselle s/AP	CK
mretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als base de cotisatic spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non d ur imposable autres retenues	fication retenue Ass. m fication retenue Ass. m acce Moselle s/AP m Pourcentage de la base payés Taux able éductible (ex.: (ex.: frais de santé)	Annuler Annuler Annuler C Annuler C Annuler C CSG/CRDS imposable)	CK
mretenue	Modi Particularités Ass. maladie Als base de cotisatic spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non d ur imposable autres retenues ur incluse dans ba	fication retenue Ass. m ince Moselle s/AP Pourcentage de la base payés Taux iable éductible (ex. (ex.: frais de sante) se "CSG/CRDS"	Annuler <- aladie Alsace Moselle s/AP aladie Als	→ OK Retenue inactivée r les salaires, ZFU) nt(i)
m retenue Incidence sur la Proratisation Majoration si Incidence sur le Part salariale Part employe Incidence sur d' Part employe Content and the emp	Modil Particularités Ass.maladie Als base de cotisatio spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non d ur imposable autres retenues ur incluse dans ba ur incluse dans ba	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux able éductible (ex. (ex.: frais de santé) see "CSG/CRDS" see "CSG/CRDS"	Annuler <- aladie Alsace Moselle s/AP ○ 100 % (ex.: taxe su 11,5% ○ (ex.: Fnal, versement : CSG/CRDS imposable) (ex.: garantie décès, frais de sa taux 8% ○ (ex.: frais samé	CK
m retenue Incidence sur la Proratisation Majoration si Incidence sur le Part salariale Part employe Incidence sur d' Part employe Part employe Part employe Part employe Part employe Part employe Part salariale	Modi Particularités Ass.maladie Als base de cotisatio spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non d ur imposable autres retenues ur incluse dans ba ur incluse dans ba non prise en comp	fication retenue Ass. m ace Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux able éductible (ex. (ex.: frais de santé) se "CSG/CRDS" se "CSG/CRDS" se Torfait social 1 bte dans calcul base "HS ex	Annuler <- aladie Alsace Moselle s/AP (ex: frais santé, frais de sa taux 8%	
m retenue n retenue n retenue n rotatisation Majoration si Incidence sur la Part salariale Part employe Part salariale Comptabilité	Modi Particularités Ass. maladie Ale base de cotisatic spécifique caisse de congés salaire net impos fiscalement non du ur imposable autres retenues ur incluse dans ba non prise en comp Compte Débit	fication retenue Ass. m fication retenue Ass. m page Moselle s/AP n Pourcentage de la base payés Taux table éductible (ex. (ex. frais de santé) se "CSG/CRDS" se Forfait social l te dans calcul base "HS exx 645100	Annuler < aladie Alsace Moselle s/AP aladie Alsace Moselle s/AP aladie Alsace Moselle s/AP aladie Alsace Moselle s/AP (ex: taxe su 11,5% (ex: taxe su 11,5% (ex: taxe su 11,5% (ex: frais de sa tax 8% (cx: garantie décès, frais de sa tax 8% (cx: frais santé, c - Réduction salariale" Libellé écriture Cotis	CK K K K K K K K K K K K K

4.3. Ajustement des rubriques de paie

	Recherche	e de rubriques		
Code rubrique	commençant par	АР		
Libellé rubrique	commençant par			
Imputation dans ba	se salaire	(indifférent)		0
Spécificité DADS-U	DSN	(aucune)		
Particularité	(aucune)			0
	Ct	ercher dans sélection	Annuler	ОК

- Cliquer sur l'icône *Dupliquer* et choisir
 "Duplication de retenue"
- Valider les deux message d'alerte
- Modifier la nouvelle retenue comme indiqué
 - Nom retenue : Ass. maladie Alsace-Moselle s/AP - Taux salarial : 1,5
 - Début et fin d'application : restreindre à la période prévue d'activité partielle
 - Base : Base particulière > Forfait social taux 16%
 - Code DUCS : 079D
- Sur l'onglet *Particularités*, cocher l'option *Régime local Alsace-Moselle*
- Valider avec OK

- Menu Paramètres > Rubriques de paie > Rubriques
- Cliquer sur la loupe
- Effectuer la recherche Code rubrique commençant par AP
- Valider par OK

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.





Code Rubrique Soumis AP100+ Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle x APHeAb Absence heures int.en activité partielle x APCaAb Absence cachet en activité partielle x APCaSa Cachet 2ème représentation en activité partielle x APCaSa Cachet en activité partielle x APCaSa Cachet en activité partielle x APGAb Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F x APFoAb Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x APA3Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP34b Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP4el+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP4351+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP4a1- Indemnisation (s) heure(s) en activité partielle x AP4a51+ Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x AP4a51+ Indemnisation (s) heure(s) en activité partielle x </th <th>)</th> <th>•</th> <th>Sélection de r</th> <th>ubrique</th> <th>es</th> <th></th> <th></th> <th></th>)	•	Sélection de r	ubrique	es			
CodeRubriqueSoumisAP100+Ajustement maintien 100% net - Act. PartiellexAP100+Absence heures int.en activité partiellexAPLeAbAbsence heures int.en activité partiellexAPCaAbAbsence cachet en activité partiellexAPCaSaCachet 2ème représentation en activité partiellexAPCaSaCachet en activité partiellexAPCaSaCachet en activité partiellexAPCaSaCachet en activité partiellexAPCaSaCachet en activité partiellexAPSa9H-Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité fxAPFoAbAbsence(s) heure(s) en activité partiellexAP33bbAbsence(s) heure(s) en activité partiellexAP35AbAbsence(s) heure(s) en activité partiellexAP40+1Indemnisation cachet en activité partiellexAPCal+1Indemnisation cachet en activité partiellexAP401+1Indemnisation cachet en activité partiellexAP401Indemnisation (s) heure(s) en activité partiellexAP501Indemnisation (s) our(s) en activité partiellexAP331nIndemnisation(s) heure(s) en activité partiellexAP351-1Indemnisation(s) heure(s) en activité partiellexAP351-1Indemnisation (s) heure(s) en activité partiellexAP351-1Rémunération minimale garantie - Act. Partiellex		• 🗗	≛ ✿ ♡ ≡ ♀ ∞ 」	/ =	•			
AP100+ Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle x APHeAb Absence heures int.en activité partielle x APCaAb Absence cachet en activité partielle x APCaAb Absence cachet en activité partielle x APCaAb Absence cachet en activité partielle x APCaSa Cachet 2ème représentation en activité partielle x APCaSa Cachet en activité partielle x APCaSa Cachet en activité partielle x APA939H- Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F x APFoAb Absence(s) neure(s) en activité partielle x AP39Ab Absence(s) neure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCal- Indemnisation cachet en activité partielle x APCal- Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x APCal- Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x APCal- Indemnisation(s) heure(s) en activité partiell		Code	Rubrique	Soumis)	Plafond	Heures	Jours
APHeAbAbsence heures int.en activité partiellexAPCaAbAbsence cachet en activité partiellexAPC2SaCachet 2ème représentation en activité partiellexAPCaSaCachet en activité partiellexAPCaSaCachet en activité partiellexAP39H-Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité FxAP39AbAbsence(s) jour(s) activité partielle - forf. jourxAP39AbAbsence(s) heure(s) en activité partiellexAP35AbAbsence(s) heure(s) en activité partiellexAP35AbAbsence(s) heure(s) en activité partiellexAP4Hel+Indemnisation cachet en activité partiellexAP35I+Indemnisation cachet en activité partiellexAPCalnIndemnisation cachet en activité partiellexAPCalnIndemnisation cachet en activité partiellexAP50InIndemnisation (s) heure(s) en activité partiellexAP35I-Indemnisation (s) Jour(s) en activité partiellexAP35I-Indemnisation(s) heure(s) en activité partiellexAP39InIndemnisation(s) heure(s) en activité partiellexAP35I-Indem. heure(s) en activité partiellexAP35I-Indem. heure(s) en activité partiellexAP35I-Rémunération minimale garantie - Act. Partiellex	4	P100+	Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle	х	Τ			
APCaAb Absence cachet en activité partielle x APC2Sa Cachet 2ème représentation en activité partielle x APCaSa Cachet en activité partielle x APCaSa Cachet en activité partielle x AP39H- Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F x APFoAb Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x APACal+ Indemnisation heure int. en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x APSIn Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x APSIn Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP391n Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP351- Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP351- Indemnisat	4	PHeAb	Absence heures int.en activité partielle	х			-1,00	
APC2Sa Cachet 2ème représentation en activité partiell x APCaSa Cachet en activité partielle x APSaBH- Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F x APFoAb Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x APSIn Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem.	4	PCaAb	Absence cachet en activité partielle	х			-7,00	
APCaSa Cachet en activité partielle x AP39H- Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F x APFoAb Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP4Hel+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP4Bl- Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x AP50In Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle x AP38In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP38In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP38In	4	PC2Sa	Cachet 2ème représentation en activité partielle	х			7,00	
AP39H- Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F x APFoAb Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP36Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP4Hel+ Indemnisation cachet en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP4Heln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x AP50In Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle x AP35I- Rémunération minimale garantie - Act. Partielle x	4	PCaSa	Cachet en activité partielle	х			7,00	1,00
APFoAb Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour x AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP4Hel+ Indemnisation heure int. en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP35I+ Indemnisation (s) heure(s) en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x APSIn Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) x AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle x	4	AP39H-	Absence(s) heure(s) sup struc. 25% - Activité F	х			-1,00	
AP39Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x APHel+ Indemnisation heure int. en activité partielle x APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP35J+ Indemnisation (s) heure(s) en activité partielle x AP4el+ Indemnisation cachet en activité partielle x AP4eln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation cachet en activité partielle x APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle x AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle x AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) x AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle x	4	PFoAb	Absence(s) jour(s) activité partielle - forf. jour	х				-1,00
AP35Ab Absence(s) heure(s) en activité partielle x APHel+ Indemnisation heure int. en activité partielle antivité partielle APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle antivité partielle AP35I+ Indemnisation (s) heure(s) en activité partielle antivité partielle APHeln Indemnisation heure int. en activité partielle antivité partielle APCaln Indemnisation cachet en activité partielle antivité partielle APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle antivité partielle AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle antivité partielle AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle antivité partielle AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle antivité partielle AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) ang.RMG AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle antivité partielle	4	P39Ab	Absence(s) heure(s) en activité partielle	х			-1,00	-0,14
APHel+ Indemnisation heure int. en activité partielle APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle AP35l+ Indemnisation (s) heure (s) en activité partielle APHeln Indemnisation heure int. en activité partielle APCaln Indemnisation cachet en activité partielle APCaln Indemnisation cachet en activité partielle APFoln Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle AP35ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	P35Ab	Absence(s) heure(s) en activité partielle	х			-1,00	-0,14
APCal+ Indemnisation cachet en activité partielle AP35l+ Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle APHeln Indemnisation heure int. en activité partielle APCaln Indemnisation cachet en activité partielle APCaln Indemnisation (s) Jour(s) en activité partielle APFoln Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle AP35ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indem. heure(s) en activité partielle AP35l- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	APHel+	Indemnisation heure int. en activité partielle					
AP35I+ Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle APHeln Indemnisation heure int. en activité partielle APCaln Indemnisation cachet en activité partielle APFoln Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	PCal+	Indemnisation cachet en activité partielle		L			
APHeIn Indemnisation heure int. en activité partielle APCaln Indemnisation cachet en activité partielle APFoln Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle AP35ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	AP35I+	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle					
APCaln Indemnisation cachet en activité partielle APFoln Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle AP35ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39ln Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35l- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	PHeln	Indemnisation heure int. en activité partielle		L			
APFoIn Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	PCaln	Indemnisation cachet en activité partielle					
AP35In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	PFoln	Indemnisation(s) Jour(s) en activité partielle		L			
AP39In Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	P35In	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle					
AP35I- Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG) AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	P39In	Indemnisation(s) heure(s) en activité partielle		L			
AP_RMG Rémunération minimale garantie - Act. Partielle	4	P35I-	Indem. heure(s) en activité partielle (exo CSG)					
	4	P_RMG	Rémunération minimale garantie - Act. Partielle		ſ			
AP100% Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle	4	P100%	Ajustement maintien 100% net - Act. Partielle					

\odot \bigcirc \bigcirc	Modification rubrique Indem	nisation(s) heure(s) en activité partielle
4	Particularités	Rubrique inactivée
Libellé rubrique	Indemnisation(s) heure(s) en activité p	artielle Code rubrique AP35In
Commentaire	NB : ne pas utiliser pour les "169h" (AP	'39In) ni pour les "forfaits jours" (APFoIn)
Soumis 2	SG/CRDS Base CSG/CRDS	revenus remplacement
Soumis à	base Congés Spectacles	(ex.: Perco sous gestion pilotee)
U subroge	ées sécurité sociale Maladie	arrêt ≤ 60 jours ♦
Avance ou	acompte 🗸 Non inclus	s dans coût employeur (ex : acomptes)
🗌 Soumis à	base Royalties	
Type rubrique	(aucun)	
Comptabilité	Compte 443000	Libellé écriture Indemn heures activité partielle
	Détailler par salarié	
	Option cinéma	
Attestation A	ssedic intermittent Spécificité	(aucune)
Attestation A	ssedic permanent Spécificité	(aucune)
DSN Spe	ácificité Activité partielle	•
11/15		🥖 Annuler <> OK

Une liste de rubriques apparaît à l'écran.

• Cliquer sur l'entête de colonne *Soumis* pour les trier comme sur la photo ci-contre

Les rubriques non soumises sont celles dont nous allons ajuster le paramétrage.

- Ouvrir la première des retenues non soumises
- Sur l'onglet Particularités, cocher Soumis à base puis choisir Forfait social taux 16%
- Décocher Rubrique inactivée
- Valider avec OK
- Reproduire la manipulation pour toutes les rubriques non soumises potentiellement utilisées : APFOIn / AP35In / AP39In / APHeIn / APCaIn APFOI+ / AP35I+ / AP39I+ / APHeI+ / APCaI+ AP_RMG / AP100%

4.4. Saisie de la paie

La saisie de la paie est alors identique aux cas hors Alsace-Moselle

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.